

Introduction au Droit

Course title - Intitulé du cours	Introduction au Droit
Level / Semester - Niveau /semestre	L1 / S1
School - Composante	Ecole d'Economie de Toulouse
Teacher - Enseignant responsable	HORTALA SOLENNE - FOHRER- DEDEURWAERDER ESTELLE
Other teacher(s) - Autre(s) enseignant(s)	
Lecture Hours - Volume Horaire CM	30
TA Hours - Volume horaire TD	
TP Hours - Volume horaire TP	
Course Language - Langue du cours	Français
TA and/or TP Language - Langue des TD et/ou TP	Français

Teaching staff contacts - Coordonnées de l'équipe pédagogique :

estelle.fohrer-dedeurwaerder@ut-capitole.fr

MF 402 (Manufacture des tabacs, bâtiment F, 4^e étage, IRDEIC)

les élèves peuvent être reçus du lundi au mercredi, de préférence sur rendez-vous. Il sera répondu aux mails envoyés

solenne.hortala@ut-capitole.fr

Course's Objectives - Objectifs du cours :

L'objectif est d'introduire les grandes notions de Droit que les étudiants-économistes peuvent avoir à utiliser au cours de leur cycle universitaire, mais également lors de leur stage.

Objectifs :

- comprendre les notions suivantes : règles de droit, normes, sources du droit (en connaître les caractéristiques et les distinguer des autres normes non juridiques)
- comprendre l'articulation des normes entre elles (priorité de la Constitution et des Traités internationaux sur la loi, à l'origine du contrôle de constitutionnalité et de conventionnalité des lois)
- connaître les différentes juridictions françaises (les deux ordres juridictionnels, la hiérarchie des juridictions) et distinguer les procès selon leur nature (pénale, civile, administrative), ainsi que leur domaine respectif de compétence
- connaître les voies de recours contre une décision (jugement ou arrêt)

- savoir distinguer les actes juridiques (tels que les contrats) et les faits juridiques (tel que le temps qui passe)
- maîtriser les règles sur la preuve (preuve littérale des actes juridique et liberté de la preuve des faits juridiques)
- comprendre l'importance de la personnalité juridique et savoir distinguer les personnes physiques et les personnes morales
- comprendre la notion d'unicité du patrimoine et en percevoir les conséquences.

Prerequisites - Pré requis :

Bonne culture générale, Bonne maîtrise de la langue française, Curiosité, Esprit de synthèse

Practical information about the sessions - Modalités pratiques de gestion du cours :

Ordinateurs acceptés (l'ordinateur peut être utilisé ponctuellement pour interagir avec les étudiants)

Grading system - Modalités d'évaluation :

Examen terminal.

Bibliography/references - Bibliographie/références :

La liste des manuels figurant ci-dessous n'est pas exhaustive.

Des indications seront données en amphithéâtre afin de guider le choix de l'élève.

- J.-L. Aubert et E. Savaux, Introduction au droit, Sirey Université
- B. Beignier et C. Blery, Introduction au droit, Montchrestien, coll. Cours
- Y. Buffelan-Lanore et V. Larribau-Terneyre, Introduction, biens, personnes, Sirey Université
- R. Cabrillac, Introduction générale au droit, Dalloz Cours
- J. Carbonnier, Introduction, les personnes, etc., PUF Quadridge Manuel, vol. 1
- G. Cornu, Introduction au droit, Montchrestien Domat
- P. Deumier, Introduction générale au droit, LGDJ Manuel
- M. Douchy-Oudot, Introduction, personnes, familles, Dalloz Hypercours
- R. Encinas de Munagorri, Introduction générale au droit, Flammarion, Champs université
- M. Fabre-Magnan, Introduction générale au droit, PUF Licence
- Ph. Malaurie et P Morvan, Introduction au droit, Defrénois, coll. Droit civil
- Ph. Malinvaud, Introduction à l'étude du droit, Litec Manuel
- A Marais, Introduction au droit, Vuibert
- H., J., et F. Mazeaud, Leçons de droit civil, Montchrestien, tome I, 1e vol. (Introduction à l'étude du droit)
- F. Terré, Introduction au droit, Dalloz Précis

Session planning - Planification des séances :

7 thématiques seront notamment abordées :

- les règles de droit et les autres règles (religieuse, sportive, etc.)
- les sources du droit (lois, textes réglementaires, conventions internationales, droit de l'Union européenne, etc.) et leur articulation (contrôle de constitutionnalité et de conventionnalité de la loi ; droit transitoire ou conflit de lois dans le temps)
- l'organisation juridictionnelle (hiérarchie des juridictions, dualité des ordres juridictionnels), le déroulement d'un procès, la portée d'une décision de justice
- les actes juridiques et les faits juridiques
- le droit de la preuve (preuve littérale des actes juridiques et liberté de la preuve des faits juridiques)
- les personnes (personnalité juridique reconnue aux personnes physiques et aux personnes morales)
- le patrimoine (unicité (?) et conséquences)

Distance learning – Enseignement à distance :

L'enseignement est fait en amphithéâtre sous forme de cours magistral avec Powerpoint à l'appui ; des documents et le Powerpoint utilisé en cours sont mis à disposition de l'étudiant sur l'ENT.